



**DE MAR A MAR**  
PYRÉNÉES DE CIRQUE

FONDS D'AIDE À LA CRÉATION

**RÉSIDENCES DE RECHERCHE**

**2ème APPEL À PROJETS**

***Résidences itinérantes de recherche destinées à des  
projets de cirque contemporain dans les Pyrénées  
2016-2018***

(Date limite de présentation de projets: **1er septembre 2017**)

**De Mar a Mar est un projet de coopération pour les années 2016-2019, cofinancé par l'Union Européenne à hauteur de 65% via le Fonds Européen de développement économique et régional (FEDER) à travers le programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020).**

Ce projet a pour objectif de favoriser la création et la diffusion du cirque contemporain sur l'ensemble des régions transfrontalières des Pyrénées, en utilisant pour cela des actions orientées vers la formation et l'accompagnement des artistes circassiens en créant des relations solidaires au sein de ce milieu professionnel : centres de création et de formation, équipes artistiques consolidées et programmateurs.

Initié par 14 partenaires de l'espace transfrontalier, des actions innovantes sont envisagées. Par exemple :

- un compagnonnage solidaire entre compagnies consolidées et artistes émergents
- un fonds d'aide mutualisée pour la recherche et la création.
- un système de sélection et de suivi conçu comme un espace d'échanges de savoirs entre artistes et professionnels
- des actions de formation destinées à préparer l'insertion des jeunes artistes
- un réseau de diffusion pour accompagner les artistes dans leurs premiers pas et sensibiliser les programmateurs à l'accompagnement.



Projet financé par le FEDER

Cet appel à candidature s'inscrit dans le dispositif **du Fonds d'Aide à la création**, qui est destiné entre autres à améliorer les conditions de recherche des artistes et des compagnies et à favoriser leur mobilité de part et d'autre des Pyrénées.

A travers ce Fonds d'aide à la création concernant la recherche, les partenaires de **De Mar a Mar** souhaitent:

- Offrir aux compagnies la possibilité de nourrir et approfondir leur langage et univers artistiques sur d'autres territoires, à travers des sessions uniquement destinées à la recherche.
- Augmenter les possibilités d'échanges autour de la recherche et l'expérimentation, au cours des différentes phases d'un projet, de la genèse du projet jusqu'à sa création.
- Élargir le champ d'action des compagnies de cirque pour que leur travail acquiert une dimension transfrontalière.
- Favoriser la recherche qui pourra servir à une future création de spectacles de cirque contemporain, mais sans obligation de résultat de création attendu

**Dans le cadre de cet appel à projets de Recherche, De Mar a Mar accompagnera entre 5 et 10 projets de recherche (modalité A).**

**Attention : un autre appel à projets pour la création pour compagnies émergentes (modalité B) et pour compagnies consolidées (modalité C) est également actuellement ouvert.**

Ce soutien se fera à travers la mise à disposition d'espaces de travail, d'accompagnement (artistique, technique et/ou de gestion) adapté aux besoins et aux nécessités du projet et d'un soutien financier à la recherche.



Projet financé par le FEDER

## MODALITÉ A - Projets de recherche

### Condition pour tous les projets présentés :

Appartenir à la zone géographique correspondant à la Catalogne, Nouvelle Aquitaine, Aragon, Occitanie, Euskadi, Navarre, avec une préférence pour la zone transfrontalière entre l'Espagne et la France<sup>1</sup> (vivre ou avoir le siège social de la compagnie sur ce territoire).

Seront sélectionnés **entre 5 et 10 propositions** parmi les réponses à cet appel à candidature.

Les résidences se feront exclusivement sur les territoires de la "zone transfrontalière" et dans les espaces de suivants :

-Espagne : Barcelone (La Central del Circ) – Huesca (Centro Cultural del Matadero) - Bilbao (Harrobia ou Zirkozaurre)

-France : Toulouse (La Grainerie et Université Jean-Jaures), Ax-les-Thermes (Ax Animation), Communauté d'agglomération Pays Basque (salle culturelle Harri Xuri à Louhossoa et Salle Arradoi à Saint Jean le Vieux).

### Objectif de la recherche

La modalité "recherche" répond au souci d'établir des espaces de liberté hors des schémas traditionnels de la création.

Pour ce faire, l'artiste ou compagnie en phase de recherche suit un **protocole de recherche clair et précis, centré sur l'expérimentation, la découverte, la confrontation et le partage avec d'autres artistes, idées ou univers**, afin de nourrir, élargir et rénover son bagage artistique et technique.

Cette phase est **indépendante du travail de création** à proprement parlé. Elle n'est pas nécessairement liée à une future production; elle peut toutefois en être une étape de travail.

### Destinataires

Tout **artiste ou compagnie** professionnelle de cirque qui développe **un travail de recherche sans finalité de production d'un spectacle**:

- Le terme **recherche** fait référence à toute activité destinée à explorer, à travers les arts du cirque, les possibilités que nous offrent les sciences, les arts, etc. en nous donnant un temps pour défier les vérités établies.
- Etre porteur d'un projet artistiquement novateur, avec une méthode de recherche bien définie.
- Présenter un projet artistique qui sera développé avec l'aide d'un ou plusieurs collaborateurs d'autres disciplines, d'un accompagnateur artistique, d'une ou plusieurs regards extérieures ou d'un spécialiste en technique circassienne, avec toujours une réelle volonté de renouvellement. L'artiste peut proposer la personne ou l'équipe qui l'aidera dans sa recherche artistique, même s'il ne la connaît pas.
- Le résultat final n'est pas prédéterminé.

<sup>1</sup>La "zone transfrontalière" est composée de :

- En Espagne : Gipuzkoa, Navarre, Huesca, Lleida, Girona, Barcelona, Tarragona, Zaragoza, La Rioja, Bizkaia y Araba / Álava

- En France : Pyrénées Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège et Pyrénées orientales.

- Andorre



### Chaque projet sélectionné obtiendra :

- la **mise à disposition d'espaces de résidence de recherche** : 1 à 2 résidences d'une durée de 1 à 2 semaines chacune. Les résidences devront s'effectuer **entre novembre 2017 et février 2019**.
- **Une bourse de recherche de 2.000 euros** (TVA incluse), destinée à couvrir en priorité les dépenses liées à la recherche (regard extérieur, support artistique, etc.), comme les dépenses de production que la compagnie et/ou l'artiste serait susceptible d'avoir lors de sa résidence.
- Une **bourse de mobilité** (montant maximum 1.000€ TVA incluse), destinée à couvrir les dépenses de transport et d'hébergement pour les résidences ayant lieu à l'extérieur de la zone d'origine.
- un **accompagnement** durant le processus de recherche, offrant, entre autre, un soutien administratif. Un référent par projet sera désigné par les partenaires de De Mar a Mar.

### L'artiste ou la compagnie sélectionné(e), s'engage à :

- organiser le travail de recherche dans **un ou plusieurs espaces** et réaliser dans la mesure du possible, **une résidence hors de son pays d'origine**, si les calendriers des lieux de création le permettent.
- justifier la totalité de l'aide perçue par **des factures**, en présentant des **copies de justificatifs de dépenses réalisées** avec l'aide (bourse de recherche : dépenses de recherche, artistique et de production/ bourse de mobilité : facture d'hébergement, de repas, et de transport).
- participer à la dynamique de chaque espace de résidence: rencontres avec les différents publics (médiation culturelle); présentations, etc.
- collaborer avec les partenaires sur **l'avancée du projet** (réunion, questionnaires, évaluations, etc.) En cas de non-respect de cette condition, De Mar a Mar pourra demander au bénéficiaire, le remboursement total ou partiel de la bourse.
- contacter les différents espaces pour adapter les besoins techniques et logistiques ainsi que le calendrier des résidences.

### L'évaluation des projets prendra en compte :

- l'adéquation du projet avec la modalité de recherche;
- le protocole de recherche;
- la méthodologie décrite pour régir le processus de recherche;
- la qualité artistique, le niveau technique et l'aspect novateur de la recherche;
- l'importance des disciplines du cirque;
- la volonté d'utiliser les ressources du projet " De Mar a Mar" (réseau d'espaces de création, projection sur le territoire, etc.);
- la viabilité de la fiche technique pour l'adaptation dans les différents lieux de création.

Les compagnies ou artistes sélectionnés signeront un accord avec l'un des partenaires de "De Mar a Mar", qui définira le soutien au projet et l'engagement de chacune des parties.



## ----- PROCESSUS DE SÉLECTION -----

**Le comité de sélection** sera composé des représentants des partenaires au projet “ De Mar a Mar”.

La sélection se fera sur la base des candidatures reçues, le comité de sélection de “De Mar a Mar” sélectionnera en septembre 2017 entre 5 et 10 projets.

## ----- ENVOI DES CANDIDATURES -----

**Le formulaire de candidature est disponible en ligne** sur le site internet “De Mar a Mar” <https://demaramarblog.wordpress.com>, ainsi que sur les pages internet des partenaires de “De Mar a Mar” :

[Modalité A – Formulaire - Bourses de recherche](#)

**Attention!** Il est impératif de compléter le formulaire en ligne pour pouvoir participer à cet appel à candidatures.

*Sur demande, par mail, nous pourrions vous faire parvenir la liste des questions auxquelles il faudra répondre dans le formulaire.*

Par ailleurs, si vous souhaitez envoyer des documents complémentaires (photographies, CV, etc.), merci de les envoyer à l’adresse mail suivante : **projetdemaramar@gmail.com**, sous format PDF (taille maximum: 5MB).

**Date limite de dépôt des projets : 1er septembre 2017 à 23h59**

*Pour plus d’informations, vous pouvez contacter :*

*jusqu’au 31 juillet 2017*

*La Central del Circ - Nini Gorzerino, [creacio@lacentraldelcirc.cat](mailto:creacio@lacentraldelcirc.cat)*

*Hameka – Aurélie Pousset, [a.pousset@cc-errobi.fr](mailto:a.pousset@cc-errobi.fr)*



Projet financé par le FEDER

*entre le 24 août et le 1er septembre 2017*

*La Grainerie - Jean-Marc Broqua, jm-broqua@la-grainerie.net*

*La Grainerie - Hélène Métaillé, h-metailie@la-grainerie.net*

*(entre le 31 juillet et le 24 août, nous ne pourrons répondre à vos questions)*

**Partenaires « De Mar a Mar »**

**La Grainerie** (Occitanie)  
**APCC - La Central del Circ** (Cataluña)  
**Associació de Circ Rogelio Rivel** (Cataluña)  
**Ax-Animation** (Occitanie)  
**Ayuntamiento de Bilbao** (País Vasco)  
**Ayuntamiento de Huesca** (Aragón)  
**Belén Alvarez** (Navarra)  
**ConSORCI Transversal** (Cataluña)  
**Communauté d'agglomération Pays Basque - Hameka** (Nouvelle-Aquitaine)  
**Communauté d'agglomération Pays Basque - Scène de Pays Baxe Nafarroa**  
(Nouvelle-Aquitaine)  
**Diputació de Huesca** (Aragón)  
**Réseau en Scène Languedoc-Roussillon** (Occitanie)  
**Université de Toulouse II Jean-Jaurès** (Occitanie)  
**Ville de Toulouse – Le Lido** (Occitanie)

Partenaire associé  
**Fira Tàrrega** (Catalogne)

De Mar a Mar – Pyrénées de cirque est un projet de coopération pour 2016-2019 avec un budget de 1.990.390 € co-financé par l'Union européenne à hauteur de 65% par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) au travers du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de l'espace frontalier.



Projet financé par le FEDER